

## AIPR Opérateur

Autorisation  
d'Intervention  
à Proximité des  
Réseaux

### ■ DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

#### Public Concerné



Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

#### Prérequis



Aucun.

#### Objectifs



A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Appliquer les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes.
- Sécuriser les biens et les personnes en choisissant les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux.

#### Conditions de Formation



- Diaporama.
- Supports de cours.

#### Encadrement



Formateur expérimenté et habilité.

#### Effectif Maximum



Effectif maximum de 10 candidats.

#### Validation



Un contrôle des connaissances théoriques (QCM) et ainsi qu'une évaluation pratiques lors de mises en situation est réalisé à l'issue de la formation.

Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation, ainsi qu'une attestation de compétences AIPR OPÉRATEUR.

#### Durée



1 jour soit 7 heures.

## Contenu de la Formation :

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

- La réglementation DT-DICT- Principaux points de repères.
- La réglementation AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux).
- Les différents acteurs de la réforme DT - DICT.
- Les types de réseaux concernés (DT-DICT).
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT-DTDICT conjointes).
- L'exécution des travaux.
- Le marquage piquetage.
- Cas particulier des travaux urgents - ATU.
- Application du guide technique.
- La reconnaissance sur le terrain.
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier.